

FORMATION

Mentionnez toutes les écoles fréquentées et les diplômes obtenus.

École	Nom	Année de sortie	Diplôme	Domaine(s) d'études
Secondaire				
Université				
Institut biblique				
Séminaire				
Autre				

Avez-vous achevé un programme d'études approuvé pour les ministres titulaires d'une habilitation de district ? Oui Non

Nombre total d'heures de formation continue réalisées cette année : _____

(Remarque : Le critère minimum est de vingt heures de formation continue chaque année selon le paragraphe 527.6 du *Manuel*)

Avez-vous déjà été habilité(e) comme ministre par un district ou ordonné(e) dans l'Église du Nazaréen ?

Oui Non

Si oui, indiquez le district qui vous accordé le plus récemment une habilitation de district avec la date d'octroi ou l'année et le district dans lequel l'ordination a eu lieu :

District : _____ Date : _____

CANDIDATS À L'ORDINATION ET À LA RECONNAISSANCE

Toutes les personnes candidates à l'ordination ou à la reconnaissance par l'assemblée de district doivent répondre aux questions 1 à 19.

1a. Avez-vous reçu un appel clair à la prédication ? Oui Non

1b. Avez-vous reçu un appel clair à une vie consacrée au ministère chrétien ? Oui Non

1c. Depuis combien de temps avez-vous reçu cet appel ? _____

2. Date de conversion : _____ Date de sanctification : _____

3. Témoignage personnel :

4 Avez-vous déjà divorcé ? Oui Non

a.

4 Votre mariage a-t-il été annulé *? Oui Non

b. * Remarque : Si le mariage a été consommé, l'annulation sera traitée comme un divorce ; si celui-ci n'a pas été consommé, l'annulation ne sera pas considérée comme un obstacle potentiel à l'ordination.

4 Le mariage a-t-il été consommé ? Oui Non

c.

4d. Avez-vous déjà été légalement séparé(e) ? Oui Non

Les détails du divorce, de l'annulation ou de la séparation légale du candidat doivent être présentés au Conseil des surintendants généraux pour examen, selon les dispositions des paragraphes 320 et 530.1 (alinéas 7 et 8). « ... et pourvu que, en outre, leur relation matrimoniale ne les rende pas inéligibles pour une habilitation de district ou l'ordination ; et dans le cas d'un divorce antérieur, la recommandation du Conseil des accréditations ministérielles de district, avec les documents à l'appui, sera donnée au Conseil des surintendants généraux qui pourra éliminer cet obstacle à la poursuite d'une habilitation. »

4e. Avez-vous déjà fourni les documents justificatifs ? Oui Non
Si ces détails n'ont pas été fournis, contactez immédiatement le secrétaire de district.

5. Votre conjoint a-t-il(elle) déjà connu un divorce, une annulation de mariage ou une séparation légale ?
 Oui Non

6. Si vous êtes marié(e), vivez-vous actuellement avec votre conjoint ? Oui Non
Si non, veuillez expliquer : _____

7. Votre conjoint et vos enfants sont-ils en bonne santé ? Oui Non
Si non, précisez : _____

8. Existe-t-il dans votre famille des irrégularités physiques qui pourraient faire obstacle à votre ministère ?
 Oui Non
Si oui, veuillez expliquer : _____

9. Votre conjoint vous soutient-il dans votre engagement à réaliser votre appel ? Oui Non
Si non, veuillez expliquer : _____

10. Mentionnez vos dettes financières.

Dettes financières	Montant

11. Avez-vous du retard pour honorer une dette ou une obligation ? Oui Non
Si oui, veuillez expliquer : _____

12. Soutenez-vous pleinement et êtes-vous de tout cœur en accord avec les règlements, les doctrines et le gouvernement de l'Église du Nazaréen ? Oui Non

13. Si, après avoir été ordonné(e) (ou reconnu(e)) par l'Église du Nazaréen, vous estimez que vous ne pouvez pas vous conformer aux règlements, aux doctrines et au gouvernement de cette église ou soutenir de tout cœur l'église et ses institutions, rendez-vous volontairement votre accréditation pour vous retirer du ministère sans accusation ni procès ? Oui Non

14. Avez-vous lu la section « Ministère et service chrétien » du *Manuel* de l'Église du Nazaréen ?
 Oui Non

15. Soutiendrez-vous de tout cœur l'église et ses institutions ? Oui Non

16. Membres reçus par profession de foi durant les deux dernières années : _____
Augmentation nette du nombre des membres : _____ Diminution du nombre des membres : _____

17. Votre église remplit-elle ses obligations financières ?
District : Oui Non
Église générale : Oui Non
Formation : Oui Non
Si non, veuillez expliquer : _____

18. Nombre de visites pastorales effectuées annuellement durant les deux dernières années : _____

19a. Ressentez-vous qu'il est urgent pour les Chrétiens d'être entièrement sanctifiés et votre ministère amène-t-il à la sanctification des croyants ? Oui Non

19b. Selon vous, ces deux dernières années, combien de personnes ont été entièrement sanctifiées sous votre ministère ?

CANDIDATS À L'ORDINATION UNIQUEMENT

Toutes les personnes candidates à l'ordination par l'assemblée de district doivent répondre aux questions 20 à 23.

20. Souhaitez-vous vous consacrer à plein temps au ministère ? Oui Non

21. Avez-vous été impliqué dans des difficultés dans une église locale où vous étiez pasteur ou pasteur adjoint(e) ?

Oui Non Si oui, précisez : _____

22. Année de votre première habilitation de ministre de district : _____

Par quel district : _____

23a. Historique de ministre habilité

Année	Habilité(e) par le district	Fonctions *	Lieu

* Évangéliste, pasteur, enseignant, étudiant, autre. Si autre, veuillez expliquer.

23b. Si vous assumez actuellement le rôle de pasteur adjoint, cette responsabilité est-elle :

à plein temps ? à temps partiel ?

Signature : _____ Date : _____

CANDIDATS À LA RECONNAISSANCE UNIQUEMENT

*Les ministres ordonnés dans une autre dénomination qui souhaitent la reconnaissance de leur accréditation par l'Église du Nazaréen doivent répondre aux questions 24 à 33. **EXCEPTION** : Si le ministre a été ordonné dans l'Église du Nazaréen à l'origine, celui-ci peut obtenir une accréditation valide en suivant la procédure de « rétablissement sur la liste des ministres ».*

24. Date d'ordination : _____ Ancien Diacre

25. Nom de l'église : _____

26. Nom du district ou de la conférence : _____

27. Quelles sont les signatures qui figurent sur votre accréditation ?

Nom du président : _____

Nom du secrétaire : _____

Autre : _____

28. Historique ministériel des sept dernières années

Année	District ou conférence	Fonctions*	Lieu

* Évangéliste, pasteur, enseignant, étudiant, autre. Si autre, veuillez expliquer.

29. Étiez-vous à plein temps dans le ministère ? Oui Non

Si vous exercez une autre profession, veuillez préciser : _____

30. Si vous étiez pasteur, avez été impliqué dans des difficultés avec une église dont vous étiez le pasteur ? Oui Non

Si oui, précisez : _____

31. Êtes-vous actuellement actif dans le ministère ? Oui Non

Si non, pourquoi ? _____

32. Expliquez les raisons pour lesquelles vous souhaitez vous joindre à l'Église du Nazaréen :

33. Avez-vous lu la section « La reconnaissance des accréditations » du Manuel de l'Église du Nazaréen ?

Oui Non

Signature : _____

Date : _____